

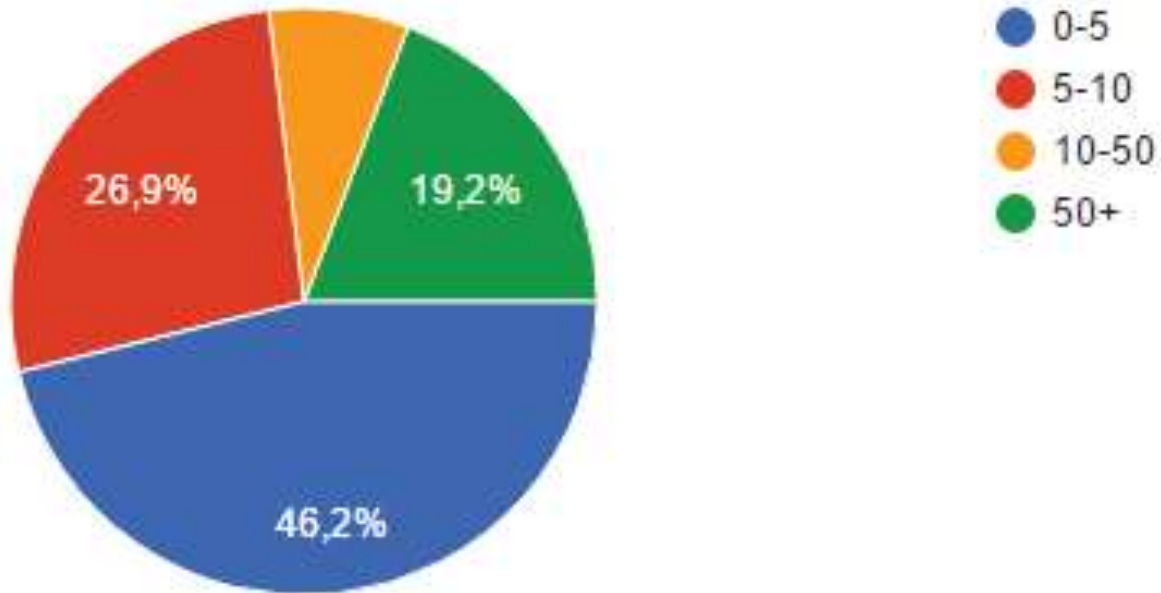


# Mini enquête CONECT sur les procédures et modalités de paiement des marchés publics

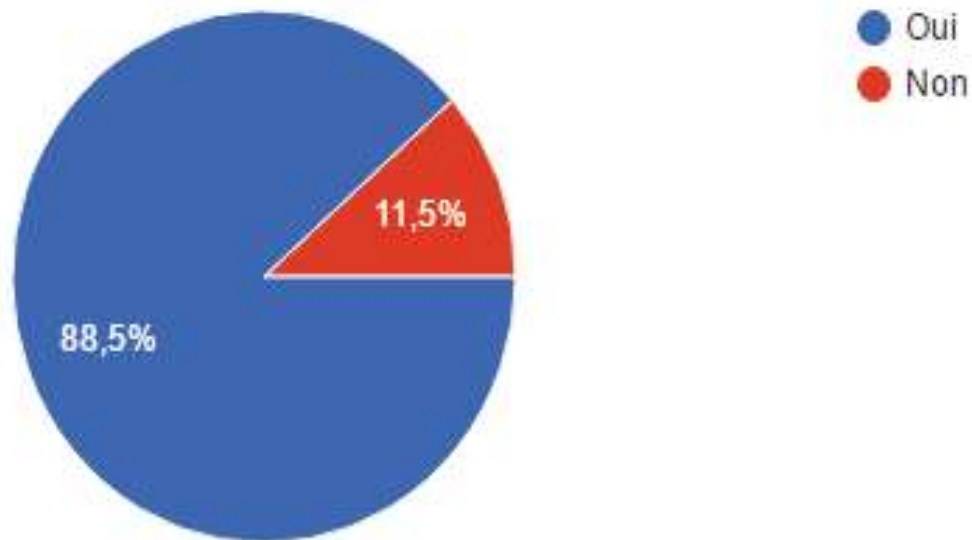
**Jeudi 26 Janvier 2017**



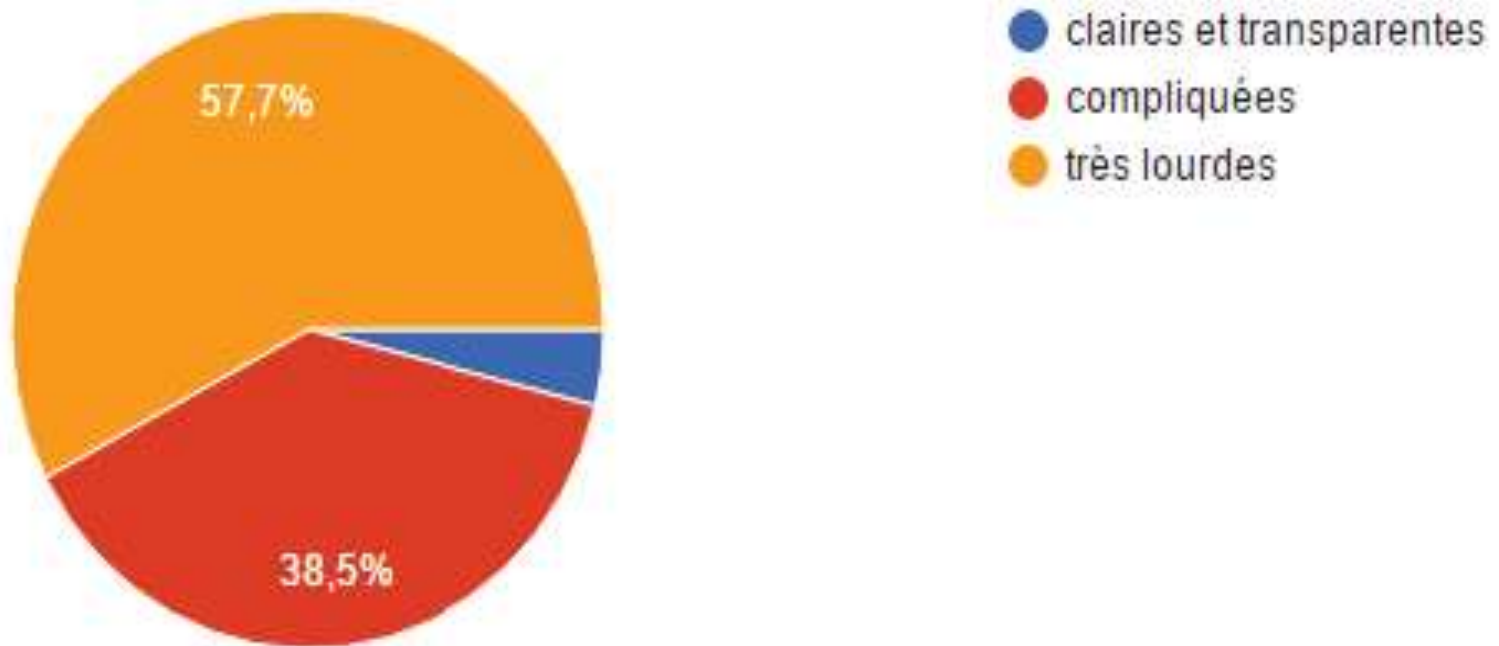
## Nombre de Salariés ( Echantillon de 100 entreprises)



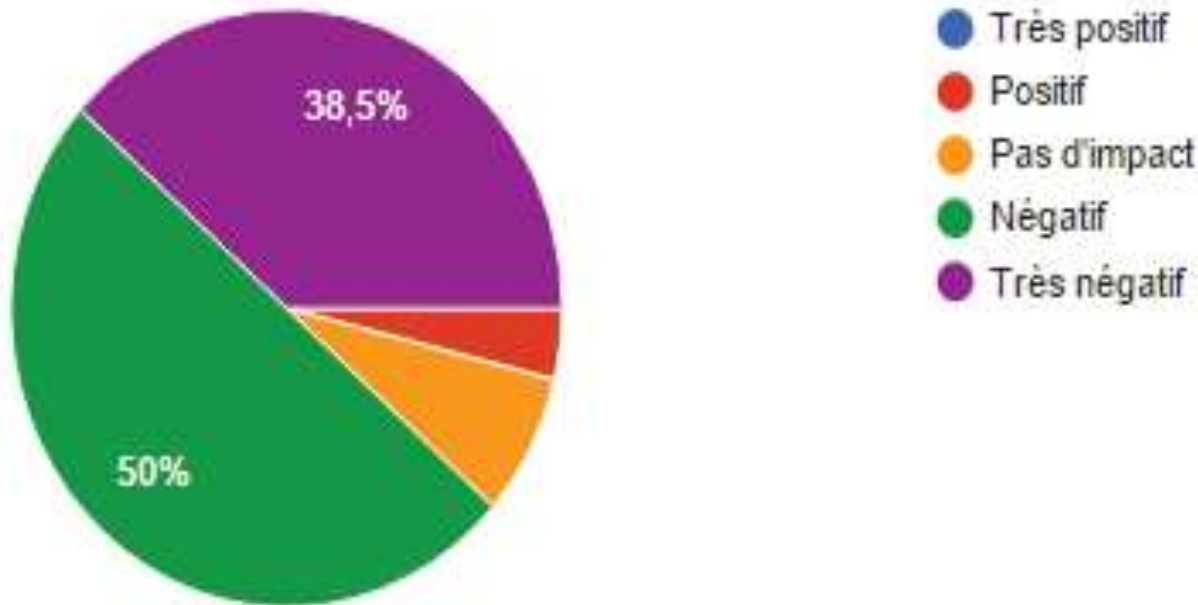
# 1-Avez-vous été confronté à des problèmes de procédures ou de modalités de paiement lors de votre gestion d'un marché public ?



## 2- Comment jugez-vous les procédures actuelles d'accès aux marchés publics



### 3- Quels impacts sur votre business peuvent avoir les modalités actuelles de paiement des marchés publics ?



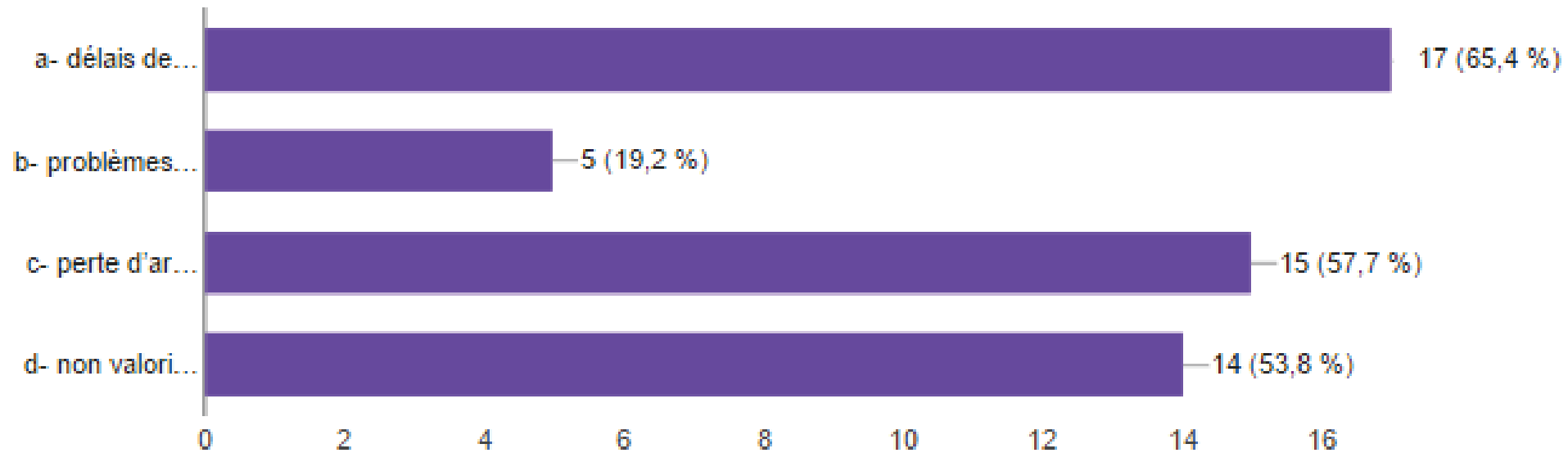
## 4- Quels sont les principaux points de blocage du modèle actuel :

a- délais de paiement non maîtrisés

b- problèmes de fluctuation des devises

c- perte d'argent dans les frais de gestion

d- non valorisation des avantages techniques et/ou de qualité que vous pourrez offrir au client public vu que vous êtes choisi parce que vous êtes le moins disant



## 5- Quelles suggestions proposez- vous pour améliorer le modèle actuel ?

- simplification et rénovation
- Décentralisation
- faciliter les procédures et réduire tous les délais
- Alléger la procédure actuelle et respecter les modalités de paiement suivant le contrat
- changer les critères " moins disant" ,améliorer les solvabilités des sociétés nationales..... sur les divers cahiers des charges :payement à 30 ou 45 jours...mais le payement réel est de 4 à 6 mois
- alléger les procédures et publier les résultats d'ouverture de plis
- avances pour les petites entreprises
- Supprimer la règle du moins disant et donner aux TPME une chance dans les marchés publics avec un taux fixe (par exemple 20%)



- Les factures doivent être validées par les responsables avant d'être déposées pour paiement
- La transparence
- Choisir les entreprises les mieux disantes et non pas les moins disantes et utiliser une nouvelle échelle de notation technique transparente et juste .
- Vérifier les moyens matériel et humains des entreprises avant d'attribuer les Agréments.
- Miser sur la technologie et développer les moyens informatiques pour améliorer.
- moins de papiers et plus de rapidité
- Ne pas se baser sur l'expérience des consultants et des audits réalisés mais plutôt sur la base des projets d'assistance conduits
- diminuer la paperasse

- Conception d'une plateforme où les entreprises s'enregistrent et reçoivent les Appels d'Offres gratuitement et télécharger les Cahiers de Charges, n'autoriser aucun organisme public d'annoncer l'AVIS sans l'annoncer sur la plateforme, aussi utiliser les outillages de suivi (e-process) pour uploader les dossiers et participer ainsi qu'un workflow pour fixer les étapes jusqu'au paiement.
- 50% à la commande et 50% sur 30 jours.
- Pour les appels d'offres de service, choix de l'adjudicataire sur le mieux disant. Par contre; pour les appels d'offres inférieur à un certain montant, ne pas exiger de référence.
- Retirer des termes de référence avec l'obligation que ce soit le distributeur ou représentant du constructeur seul qui puisse répondre à un AO, afin de développer un tissu de revendeur à valeur ajoutée.

**Adresse : 08, rue Imam Ibn Hanbal 1004 El Menzah1, Tunis**

**Tel : 31 330 330 / 71 231 402**

**Fax : 71 231 059**

**conect@conect.org.tn**

**[www.conect.org.tn](http://www.conect.org.tn)**

